



ACCUEIL

Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Michaël Weber, Président

Éric Brua, Directeur

Lundi 5, mardi 6 et mercredi 7 juillet 2021

Lundi 5 juillet

19h15 : arrivée à la Maison du Parc

📍 20 boulevard du Maréchal Lyautey, 91490 Milly-la-Forêt

Accueil par **Jean-Jacques Boussaingault**, Président du Parc naturel régional du Gâtinais français, et **Emmanuelle Guilmaut**, Directrice

19h30 : dîner au restaurant Les Coqs à Milly-la-Forêt

📍 24 place du Marché, 91490 Milly-la-Forêt

en compagnie de :

Bernard Bouley, Député de l'Essonne,

Laure Darcos, Sénatrice de l'Essonne,

Patrice Sainsard, Maire de Milly-la-Forêt,

Jean-Jacques Boussaingault, Président du Parc naturel régional du Gâtinais français,

Emmanuelle Guilmaut, Directrice



Émilien Le Normand, Gâtinais d'origine et installé depuis deux ans à Milly-la-Forêt, vous fera découvrir une cuisine gastronomique de qualité composée de produits frais, locaux et de saison.

Son maître mot est de « donner du sens » à sa cuisine, avec un menu changeant toutes les deux semaines et sans carte, car il faut avant tout « coller à l'instant T » de la saisonnalité des produits.

Dans l'ouvrage « Itinéraire gourmand dans les Parcs naturels régionaux » il propose une recette de filet de volaille de race Gâtinaise farcie, garniture automne, à base de cresson de fontaine, et pour le dessert, une tartelette chocolat-menthe poivrée de Milly crème glacée au miel.

Pour toutes ces raisons, il est le premier restaurateur à entrer dans la marque Valeurs Parc du Gâtinais français !

En option

21h30 : sortie « trame noire » à la base de loisirs de Saint-Fargeau-Ponthierry

📍 Avenue Max Pierrou, 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry

organisée par **Julie Maratrat**, technicienne des Milieux naturels du Parc

Cette sortie fait partie d'une formation organisée par l'Office français de la biodiversité sur 4 jours pour les techniciens des collectivités, bureaux d'études, organismes publics et de recherche. Cette soirée sera consacrée à la faune nocturne, avec un focus sur les chauves-souris par l'association *Azimuth 230* : modes de vie, impact de la pollution lumineuse, détection des ultra-sons avec un détecteur spécifique.

Un dispositif de reconnaissance des papillons de nuit du protocole *Lepinoc* sera posé avec l'associations *Noé Conservation*.

23h00 : gîte communal du Haut Pavé

📍 25 rue du Haut Pavé, 91820 Boigneville



Il s'agit d'un ancien logement d'instituteur transformé en gîte. Le logement se situe au-dessus d'une classe de primaire, idéalement situé près du coeur de bourg de Boigneville.

Vous disposerez du logement entier : vous aurez la maison de ville rien que pour vous !



Le gîte du Haut Pavé bénéficie de la marque Valeurs Parc.



Mardi 6 juillet

La journée se déroulera en compagnie de **Jean-Jacques Boussaingault**, Président du Parc naturel régional du Gâtinais français, et **Emmanuelle Guilmault**, Directrice.

A 9h et jusqu'au déjeuner inclus, vous serez rejoints par :

Éric Jalon, Préfet de l'Essonne,

Christophe Deschamps, Sous-Préfet d'Étampes,

Nicolas Lefèvre, Sous-Préfet à la relance

Vincent Loubet, Secrétaire général de la Sous-Préfecture d'Étampes

9h00 : cressonnière Sainte-Anne à Vayres-sur-Essonne

 rue de l'Église, 91820 Vayres-sur-Essonne

Accueil café, visite de la cressonnière avec l'exploitant, Mikaël Morizot, et Julie Cherchelay, Chargée de mission Agriculture et circuits courts du Parc, en présence de **Jocelyne Boiton**, Maire de Vayres-sur-Essonne.



Mikaël Morizot est producteur de cresson dans la plus ancienne cressonnière du Gâtinais français et de l'Essonne : la cressonnière Sainte-Anne, créée en 1856 à Vayres-sur-Essonne. Quatrième génération de sa famille à cultiver le cresson, Mikaël poursuit cette culture emblématique selon des méthodes traditionnelles et en conversion à l'agriculture biologique.

Il a participé à l'émission « Les Grands Duels de Top Chef » afin de goûter et évaluer les recettes à base de cresson proposées par les deux chefs aux côtés de François-Régis Gaudry, célèbre critique culinaire.

Mikaël Morizot bénéficie de la marque Valeurs Parc.



>> **Départ de la cressonnière à 10h30**

11h00 : découverte de l'agroforesterie à Courances

 91490 Courances

en compagnie de :

Valentine de Ganay, Domaine de Courances,

Espérance Vieira, Maire de Courances,

Alexandre Émerit, Responsable du Pôle Environnement du Parc

L'agroforesterie est une technique de culture qui aide à l'enrichissement des sols agricoles. Le projet agro-écologique concerne les plaines entre Courances et Fleury-en-Bière, et vise à terme une conversion totale de 1 800 hectares en agriculture biologique.

Mis en oeuvre par l'Association française d'agroforesterie, avec le concours de nombreux acteurs du territoire, ce projet va transformer en profondeur les pratiques agricoles.

Durant l'hiver 2014-2015, une cinquantaine de bénévoles ont planté 2 000 arbres sur 70 hectares de par-

celles agricoles. Les arbres, espacés de 7 mètres les uns des autres, sont plantés en lignes espacées de 39 mètres, pour permettre trois passages d'engins de grande largeur.

Cette plantation a coûté près de 100 000 euros. Le Parc en a financé un tiers et a apporté un deuxième tiers avec des fonds européens grâce au programme Leader qu'il porte ; le troisième tiers a été pris en charge par la société civile d'exploitation agricole familiale, que gère Valentine de Ganay.



>> **Départ à 12h30**



13h00 : déjeuner à La Mezzanine

📍 8 rue du Moulin, 91490 Courances

en compagnie de :

Valentine de Ganay, Domaine de Courances,

Espérance Vieira, Maire de Courances,

Alexandre Émerit, Responsable du Pôle Environnement du Parc



Il n'existait plus de restaurant à Courances. Le parc accueille en moyenne 20 000 visiteurs par an. L'objectif du projet était de proposer une offre de restauration sur place. **Le projet s'articulait en deux phases** : l'aménagement du bâtiment puis l'acquisition de matériel de cuisine et de commercialisation.

L'étage de la boutique Les Jardins de Courances accueille désormais **le restaurant « La Mezzanine »**, avec une cuisine professionnelle et une salle de restauration sur la mezzanine. C'est **la cheffe en résidence Camille Bloesch** qui a investi l'espace. Tout est fait maison, à base de produits frais, locaux, de saison et/ou bio. Pas de menus fixes mais une carte et suggestions du jour, inspirées par les produits, les récoltes des maraîchers de Courances et la créativité du chef.

Ce projet a reçu des subventions du Feader grâce au programme européen Leader porté par le Parc pour les travaux d'aménagement (isolation, pose de fenêtre, cloisons et portes) et l'acquisition de matériels de cuisine, de première transformation et de commercialisation.



>> **Départ à 14h20**

15h00 : art rupestre à la grotte à la Peinture à Larchant

📍 Parking de l'Éléphant, 77760 Larchant

en compagnie de :

Vincent Mével, Maire de Larchant,

Boris Valentin, professeur d'archéologie préhistorique à l'université Paris 1, Directeur du programme collectif de recherche « Gravures rupestres préhistoriques dans les chaos gréseux du Bassin parisien »

Virginie Veau, Office National des Forêts, Directrice de l'Agence Île-de-France Est

Sophie David, Office National des Forêts,

Loriane Nikiel, Chargée de mission Patrimoine du Parc.



Prévoir une paire de chaussures de marche

Le Parc est partenaire du **Programme Collectif de Recherche « Gravures rupestres au sein des chaos gréseux du bassin parisien »** financé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France et rassemblant l'Université de Paris 1, le Muséum National d'Histoire Naturelle, le Groupe d'Études, de Recherches et de Sauvegarde de l'Art Rupestre, l'Association Arkéomédia, le Musée départemental de Préhistoire d'Île-de-France à Nemours et l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives. **Une action spectaculaire a été menée à Larchant pendant l'été 2020, à la grotte à la Peinture : l'extraction d'un bloc de grès enseveli, orné de gravures rupestres du Mésolithique.**

Boris Valentin : *Le bloc de pierre correspond à un morceau de la paroi de la grotte. Celui-ci, alors qu'il portait déjà des gravures, s'est effondré dans un habitat de l'époque des derniers chasseurs (8^e millénaire avant J.-C.). C'est donc un des rares moyens que nous avons d'attribuer ce type de gravures (quadrillages) à la période Mésolithique.*

Le bloc a été découvert il y a 40 ans. Trop lourd (3 tonnes), il n'a pas pu être étudié exhaustivement et il a été réenseveli. L'exhumer permet de l'étudier en détail et de le numériser en 3D, de sorte que l'on pourra, par exemple, le replacer virtuellement sur la paroi gravée d'origine.

En l'exposant à la salle de la Sablonnière à Larchant, nous faisons de cette pièce maîtresse du patrimoine préhistorique local un nouvel outil de valorisation augmentant la familiarité avec ce patrimoine parfois très fragile, vu la vulnérabilité des abris gravés.



Vincent Mével

Cette pierre, véritable témoignage de l'histoire du village de Larchant confirme la lointaine occupation humaine de la région Île-de-France.

Pour les Lyricantois et c'est une fierté, cette preuve artistique matérielle contribue à prouver la participation locale, si ce n'est à l'origine, au parcours sociétal de l'évolution humaine occidentale.



>> **Départ à 16h15 du parking**

16h30 : visite de la réserve naturelle du marais de Larchant

Le Marais, 77760 Larchant

Accompagnée par **Céline Després**, chargée d'études en compagnie de :

Vincent Mével, Maire de Larchant,

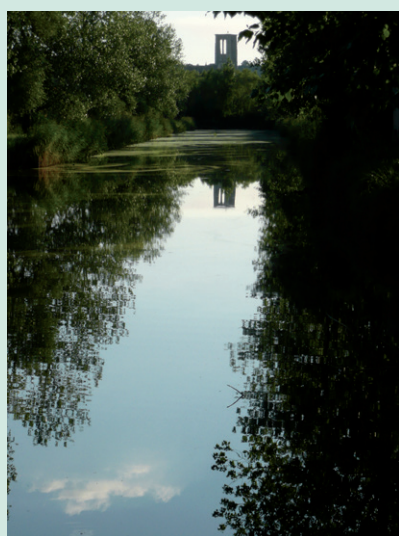
Alexandre Émerit, Responsable du Pôle Environnement du Parc



Prévoir une paire de chaussures de marche



Le marais (123 hectares) s'étend au fond d'un golfe délimité à l'ouest par une côte escarpée (cuesta) descendant du plateau du Gâtinais, extrémité orientale de la grande plaine de Beauce, et ouvert à l'est sur la rivière du Loing, dont un méandre l'a probablement façonné autrefois. Le marais est directement bordé à l'ouest par les parcelles maraîchères du village de Larchant, et partout ailleurs, il est cerné par la forêt domaniale de la Commanderie. Au nord-est, les célèbres amoncellements de grès du massif de la Dame Jeanne, de l'Éléphant, de la Justice.



Le marais occupe une dépression dont le fond varie de 61 à 66 mètres, barré à l'aval par un seuil de 82 mètres de sable et d'argiles qui le sépare du Loing. A l'est, on trouve une gouttière naturelle à 70 mètres, probablement l'émissaire d'un « lac de Larchant », dans laquelle un canal fut creusé au XVII^e siècle, *la rivière sèche*, pour évacuer les eaux vers le Loing. Mais son seuil à 68 mètres est trop haut pour être l'exutoire d'un marais dont le plus haut niveau historique n'a pas dépassé 66 à 66,5 mètres.

Le marais de Larchant possède **une grande diversité faunistique** qui varie plus ou moins fortement en fonction du niveau de l'eau, des gestions effectuées et des conditions météorologiques...

Des suivis sont réalisés tous les ans, afin de suivre l'évolution des populations suivantes : oiseaux, insectes, reptiles, amphibiens, mammifères,

Le marais est connu des botanistes depuis très longtemps, car **il abrite de grandes raretés régionales**. Les prospections récentes montrent que l'intérêt du marais n'a pas diminué, bien au contraire. Il est lié à la diversité des habitats (en particulier les formations palustres et la pelouse sur sable) et à la présence de nombreuses plantes d'intérêt patrimonial du fait de leur rareté, parmi ces espèces remarquables on observe : le Jonc des chaisiers glauque, la Fougère des marais, l'Hélianthème à gouttes, l'Utrriculaire commune, la Marisque, le Corynéphore blanchâtre, la Jasione des montagnes...



Grâce à un partenariat sur plus de dix années entre le Parc, la Commune de Larchant et la Réserve naturelle du Marais de Larchant, le Parc a pu réaliser un batracoduc le long d'une partie du marais où viennent se reproduire annuellement des milliers de grenouilles, crapauds et tritons. Victimes de la circulation à la période de reproductions, ce dispositif était devenu indispensable.



>> **Départ à 17h15**

18h00 : Comité syndical à Gironville-sur-Essonne

Salle des fêtes, rue de la Gare, 91820 Gironville-sur-Essonne

19h30 : cérémonie de remise des insignes de Chevalier de la Légion d'honneur

à **Jean-Jacques Boussaingault** par **Michaël Weber**

Suivie d'un cocktail dînatoire

22h00 : retour au gîte de Haut Pavé à Boigneville

25 rue du Haut Pavé, 91820 Boigneville

Mercredi 7 juillet

8h30 : rendez-vous à la Maison du Parc

📍 20 boulevard du Maréchal Lyautey, 91490 Milly-la-Forêt



Conçue pour accueillir l'équipe du Parc et les visiteurs, la Maison du Parc est pensée comme une vitrine du territoire et de ses savoir-faire. Elle comporte un bâtiment principal de 564 m² répartis sur deux niveaux, deux granges réhabilitées (dont une aménagée en chaufferie bois) et à l'extérieur un espace paysager.

Son architecture contemporaine résolument en lien avec le territoire est conçue dans un esprit d'innovation. Sa forme rectangulaire, simple et compacte, reprend la volumétrie des séchoirs à plantes traditionnels du territoire.

Elle accueillera en septembre un centre de coworking, La Bobitaine.



>> **Départ à 8h45**

9h00 : site naturel du Coquibus à Milly-la-Forêt

📍 Parking de la Gorge à Véron, 91490 Milly-la-Forêt

Découverte guidée par **Alexandre Émerit**, Responsable du Pôle Environnement du Parc, en présence de **Virginie Veau**, Directrice de l'agence Île-de-France Est de l'Office National des Forêts et **Tanguy Nivault**, Technicien forestier territorial en charge du Coquibus.

Au coeur du massif forestier des Trois Pignons, se trouvent les platières du Coquibus.

Sans aucun doute les lieux les plus typiques du Gâtinais français, les platières de grès résultent d'un phénomène géologique qui s'est déroulé il y a environ 35 millions d'années. Au fond de la mer qui nous recouvrait se sont déposés différents sédiments, dont le sable de Fontainebleau. L'eau disparaît peu à peu, des dunes se forment et à leur sommet les grains de sable se scellent, les bancs de grès se constituent formant ainsi des dalles : les platières. Au fil du temps, l'érosion a fait son œuvre et ces platières forment aujourd'hui un paysage de crêtes et buttes rocheuses qui résistent aux forces de l'érosion. Elles fonctionnent comme des accumulateurs de chaleur favorables à une flore et à une faune thermophiles, comme par exemple les reptiles.

Ces dalles de grès, imperméables, donnent naissance aux vasques, tout petits points d'eau qui ont la particularité d'être temporaires : elles se remplissent avec les pluies et se vident avec l'évaporation. Dans ces eaux vivent de petits crustacés, les branchiopodes, dont la particularité est d'avoir de nombreuses pattes munies de branchies qui leur permettent de respirer. Ces petits crustacés primitifs ressemblent à ceux que l'on rencontrait à l'ère tertiaire, voici 65

millions d'années ! Parmi eux, le célèbre et énigmatique **tanymastix stagnalis** présent dans le Gâtinais et quelques départements du sud de la France. Les mares temporaires lui conviennent à merveille, car il

est capable de stopper sa croissance quand la mare est sèche et de la reprendre à la première goutte de pluie ! On le croit parfois absent mais tous les hivers, lorsque les mares temporaires se remplissent, il réapparaît ! Ces fossiles vivants pondent des œufs ressemblant à de minuscules capsules résistant à tous les excès climatiques : le gel ne peut les détruire pas plus qu'une température de 70 °. Ces œufs sont si résistants peuvent voyager, sans être dégradés, dans l'estomac des oiseaux !

La rencontre la plus intéressante reste celle avec le **lézard vert**. On le retrouve toujours dans des zones dégagées permettant une exposition au soleil. D'un beau vert émeraude, le lézard vert au ventre jaune et à la gorge bleue vif lors de la période de reproduction, est le plus grand lézard d'Île-de-France. Il peut atteindre les 40 cm à taille adulte, mais la taille moyenne est de 25 à 30 cm pour un poids oscillant entre 20 et 40 g.



Prévoir une paire de chaussures de marche



>> **Départ à 10h30 du parking**

11h00 : découverte de la cabane pastorale à Arbonne-la-Forêt/Fontainebleau

📍 77630 Arbonne-la-Forêt

Rencontre d'Alexandre Faucher, éleveur et berger en compagnie de :

Anthony Vauthier, Maire d'Arbonne-la-Forêt,

Fédéric Valletoux, Maire de Fontainebleau, vice-Président du Parc

Alexandre Émerit, Responsable du Pôle Environnement du Parc

Le Parc a fait l'achat d'une cabane pastorale mobile mise à disposition d'un couple d'éleveurs locaux. Objectif : veiller sur le troupeau.

Alexandre Faucher et Audrey Garcia sont un couple d'éleveurs de brebis du territoire. Basés à Courances pour l'hivernage, dès le retour des beaux jours, les brebis reprennent le chemin de la forêt et des champs afin de pâturer.

Les bergers de plaine ont besoin de suivre leurs troupeaux tous les jours. Ils pâturent environ 600 hectares sur les communes de Courances, Fleury-en-Bière et Soisy-sur-École.

Bien que les brebis soient protégées par des clôtures mobiles, depuis l'année dernière ils ont été **victimes de vols de brebis et d'agneaux.**

Pour la pérennité de leur emploi, il était essentiel de pouvoir améliorer leurs conditions de vie tout en assurant la sécurité de leurs animaux.

Les éleveurs ont donc proposé au Parc **d'expérimenter une action** menée dans le Parc des Baronies provençales : **mettre à leur disposition une cabane pastorale**, disposant du confort nécessaire (sanitaires, douche...) pour suivre la transhumance en fonction des espaces en herbes disponibles.

Alors le Parc du Gâtinais a répondu présent, et en mai 2021, la cabane pastorale mobile a été livrée !



>> Départ à 12h30

13h00 : déjeuner à la Maison du Parc

📍 20 boulevard du Maréchal Lyautey, 91490 Milly-la-Forêt

en compagnie des membres du Bureau syndical, des Présidents et Rapporteurs de Commissions.